



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 29 septembre 2022

ENVIRONNEMENT

Lutte contre les dépôts sauvages de déchets

Matthieu GREGORY, directeur départemental des territoires et de la mer (DDTM), et Simon POPY, président de France Nature Environnement Languedoc-Roussillon (FNE-LR), ont signé une convention de partenariat pour coordonner leurs actions sur la lutte contre les dépôts illégaux de déchets et la protection des espaces naturels.

Ce partenariat inédit engage les services de l'État à donner une suite aux signalements collectés par FNE-LR via l'outil en ligne Sentinelles de la nature. Depuis 2019 et la mise en place de cette plateforme dans l'Hérault, pas moins de 701 atteintes à l'environnement ont été signalées dont 306 constituent des dépôts de déchets.

Pour rappel, déposer des déchets dans la nature expose les particuliers ou les professionnels à des sanctions administratives ou pénales importantes pouvant aller jusqu'à 150000€.

Les services de l'Etat seront particulièrement vigilants aux atteintes à l'environnement impactant les espaces à forte valeur ajoutée pour la biodiversité, tels que les sites Natura 2000 et les réserves naturelles.

D'autres actions seront menées conjointement au titre de la lutte contre la cabanisation, l'identification des sites dégradés à renaturer, ou encore le déploiement de la stratégie nationale pour la biodiversité.